

DOSSIER VAP **(Validation des Acquis Professionnels)**

Depuis 2017, le parcours de Concepteur-Conceptrice costume de l'Ensatt délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, les candidats et candidates en formation continue (FTLV) doivent être détenteurs à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

Les candidats et candidates sont tenus d'apporter la preuve de leur diplôme conférant trois années d'études supérieures lors du rendu de leur dossier administratif.

En cas inverse, l'Ensatt demande aux candidats et candidates de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par leur parcours antérieur, les candidats et candidates ont exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un stagiaire diplômé d'un bac+3 avant de l'autoriser à tenter les examens d'entrée sur place.

Vous trouverez ci-dessous la **démarche VAP à suivre pour l'année 2020/21** :

Nous vous demandons de nous transmettre par voie numérique (adresse: claire.lescuyer@ensatt.fr) **pour le 7 février 2020 au plus tard un dossier de 20 pages maximum** qui détaillera votre parcours professionnel antérieur, pour permettre à une commission interne d'apprécier si l'Ensatt est en mesure de valider par ce biais, l'équivalent d'un parcours bac+3 et vous autorise à vous inscrire aux examens d'entrée d'un parcours conduisant à un diplôme conférant le grade de Master.

Dans ce dossier, nous vous demandons de présenter :

- 1- Un descriptif des activités ou/et projets réalisés qui témoignent de votre expérience professionnelle ainsi que de vos savoir-faire et savoir-être dans les métiers du costume ou/et des arts plastiques.
Il peut s'agir de dessins, de maquettes, réalisations de peintures, d'accessoires, d'échantillons, de costumes ou éléments de costume que ce soit pour le théâtre, le cinéma, l'évènementiel ou la mode.
- 2- Le récit de deux exemples de situations professionnelles vécues qui, selon vous, rassemblent et mettent en évidence, tout ou partie des connaissances et qualités professionnelles fondamentales aux métiers de la Conception Costume ci-dessous désignés. Vous insisterez notamment sur votre démarche et vos intentions techniques, artistiques ou dramaturgiques témoignant de:
Une culture générale et artistique notamment en Arts plastiques (peinture, sculpture), costume historique, cinéma, photographie, design et mode contemporaine.
Une bonne maîtrise des techniques graphiques.
Une bonne appréhension du volume.
Des capacités de réflexion et d'analyse et des qualités créatives et imaginatives.
Une aptitude au travail collectif.
- 3- Pour une des deux situations professionnelles choisies en point 2, vous joindrez des documents techniques dont vous êtes l'auteur. Par exemples : dessins, photographies.